

- Tri stigmatisant des élèves qui définira dès l'entrée en Sixième le parcours scolaire des élèves, accentuant encore le déterminisme social.
- Toutes les études montrent que les objectifs d'apprentissage finissent par être revus à la baisse pour les élèves fragiles.
- Éclatement du groupe classe comme au lycée : perte de la dynamique de classe et de repères pour les élèves.
- Emplois du temps contraints et nombreuses heures de permanence.
- Poids des évaluations nationales qui définiront les groupes : stress imposé à des élèves de 11 ans, accru face à un parc informatique défaillant.
- Explosion probable des cours particuliers.

- Mise en barrette d'un tiers du volume horaire de la semaine : emplois du temps dégradés.
- Groupes = regroupements interclasses donc à effectif important pour la majorité d'entre eux.
- Concentration des élèves les plus faibles, à besoins particuliers ou démotivés, en groupes à "effectifs réduits"
- Progression commune à respecter.
- Pour les professeur·es de français et de mathématiques : pas de classes en responsabilité mais des regroupements. Quid des conseils de classe et de la mission de professeur·e principal·e ?
- Pression des parents sur les professeur·es pour que leur enfant ne soit pas relégué·e.



3 groupes de niveaux en
français et mathématiques
6^e, 5^e : rentrée 2024
4^e, 3^e : rentrée 2025

Groupes de niveaux en français et mathématiques




Quels financements ?

- * Quelques heures en plus dans la DGH mais pas assez
 - * Récupération des heures de marge attribuées à l'AP (supprimée à la rentrée 2024)
 - * Récupération des heures de soutien/approfondissement en 6^e supprimé aussi : 25h de cours (1h de moins maths ou français)
 - * Financement par la marge avec la suppression ou réduction des dédoublements et/ou co-interventions et des enseignements facultatifs (LCA, bilangue, LCER, chorale)
- = **mise en concurrence des disciplines et des établissements**

Scolarité aménagée et soutien

- Élèves soustraits aux temps communs de la classe.
- Mise en échec de ces élèves qui auront le plus grand mal à rattraper les cours manqués et à les comprendre sans avoir assisté à leur construction en classe.

- 
- Pour les élèves en difficulté :
 - * Réduction des cours dans d'autres disciplines possibles
 - * Jusqu'à 2h de soutien en plus
 - Disparition de l'AP et de l'heure d'approfondissement / soutien en maths et français en 6è
 - EPI deviennent facultatifs

- Présence en pointillé d'élèves dans certains cours. Comment gérer ces va-et-vient d'élèves ?
- Des disciplines menacées à moyen terme (LV2, enseignements artistiques...)
- De nouvelles mises en barrette ?

Un nouveau DNB

DNB session 2025 :

- * Fin de la "validation du socle" actuelle transdisciplinaire et illisible -> moyennes disciplinaires (contrôle continu)
- * 40 % en contrôle continu, 60 % en épreuves terminales
- * Quel type d'épreuve orale s'il y en a toujours ?
- * Quelles épreuves terminales ? Dans quelles disciplines ?

Évaluations

"Personne ne connaît mieux que vous le niveau de vos élèves "

G. Attal déc. 2023

Mais qui aura la main ?

- Multiplication des évaluations nationales standardisées et des certifications (Pix, Ev@lang, Éducfi...)
- Groupes de niveau définis par les résultats aux tests de Sixième.
- Recours à l'intelligence artificielle, manuels labellisés, méthodes et pratiques pédagogiques imposées (méthode de Singapour, enseignement explicite, fluence...)



DNB barrage pour entrer en Seconde

- * Classes de prépa-Seconde implantées dans les lycées
- * Voie de garage en prépa-Seconde
- * Classes de relégation sans ambition
- * Dès la session 2025 avec un DNB entièrement revisité

- Barrière pour accéder au lycée = le collège marquerait la fin de la scolarité obligatoire.
- “ Prépa-lycée ” = classe de relégation pour préparer au lycée dont l'entrée n'est pas garantie ou pour préparer l'apprentissage hors statut scolaire en fin de Troisième ?

- Pression des parents et des chef-fes d'établissement sur le contrôle continu.
- Mise en concurrence des établissements.
- Ces “ prépa-lycée ” seront des classes de relégation. Qui pour gérer ces classes ?
Quels contenus ?

Stages de réussite et redoublement

« Les enseignants pourront par ailleurs désormais recommander, voire prescrire, à leurs élèves des stages de réussite durant les vacances scolaires conditionnant leur passage dans la classe supérieure. » G. Attal, Décembre 2023

- Séquences de remédiation qui risquent d'être perçues comme une punition par les élèves en difficulté.
- Alourdissement de l'année avec des semaines de cours en plus, augmentation de la fatigue.

Des nouveaux programmes



- Rentrée 2024 :

- Technologie (cycle 4)
- EMC (collège)
- Création d'un programme d'éducation à la sexualité

- Rentrée 2025 :

- Français et mathématiques : 6è
- Langues vivantes étrangères pour tous les niveaux
- Socle commun (Compétences en maths, français, psycho-sociales et culture générale)

- Rentrée 2026 :

Français et mathématiques (cycle 4)

* Surcharge de travail (comme en 2016) : changements de plusieurs niveaux la même année.

* Risque d'avoir des programmes plus directifs (notamment en langues) et resserrés sur les « savoirs fondamentaux ».

* EMC : dans l'horaire d'histoire-géo (3h dont 30 min d'EMC).

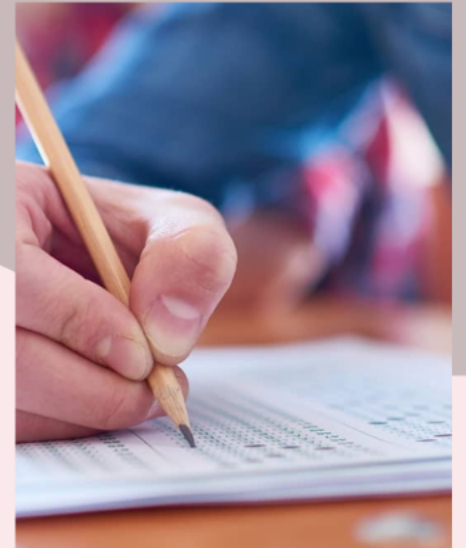
* Ajout de 18h maximum d'EMI dans l'année

Un nouveau socle

À la rentrée 2025 :

Refonte du socle commun autour de 4 compétences :

- Compétences fondamentales en **mathématiques**
- Compétences fondamentales en **français**
- Compétences **psycho-sociales** (confiance en soi, persévérance...)
- Compétences de **culture générale**



Manuels labellisés et "bonnes pratiques"

Quid de la liberté pédagogique des enseignants ?

- Exercices souvent répétitifs ou formatés qui ne permettent pas aux élèves de donner du sens aux apprentissages.

L'intelligence artificielle

- Informations transmises par les élèves, stockées par des entreprises.
- Augmentation du temps d'écran des élèves alors qu'il est reconnu nocif.
- Déshumanisation de l'apprentissage.

REP et REP+



Accueil de 8h à 18h y compris le mercredi

- Temps et charge de travail accrus pour tous les personnels.
- Gestion d'élèves récalcitrant·es.
- Présence accrue d'associations, parfois douteuses.

Le   appelle à se mobiliser pour :

- garder l'expertise professionnelle de nos métiers.
- obtenir des moyens et travailler dans de bonnes conditions.
- une véritable revalorisation de nos métiers.

Plus d'informations : www.snes.edu/dossiers/college

